

Cycle de journées d'études
organisées par
**le CRULH (Centre Régional Universitaire Lorrain
d'Histoire)**

et



**Laurence Guignard (Université Nancy 2), Hervé Guillemain (Université du
Maine), Stéphane Tison (Université du Maine)**

Institutions de la folie.

*Expériences psychiatriques judiciaires, hospitalières et
militaires.*

XIXe-XXe siècles.

- Folie violente/folie dangereuse au XIX^e siècle : de la fureur à la
dangerosité, Université de Nancy, Nancy, 11 mars 2010**
- Les malades dans l'institution psychiatrique au XX^e siècle, Université du
Maine, Le Mans, 7 avril 2010**
- Du front à l'asile. Expériences de la folie de la Grande guerre aux années
vingt, Université du Maine, Le Mans, 20 octobre 2010**

Contacts :

Laurence.Guignard@univ-nancy2.fr [Hervé Guillemain@univ-lemans.fr](mailto:Hervé.Guillemain@univ-lemans.fr) Stephane.Tison@univ-lemans.fr

Folie violent/folie dangereuse au XIXe siècle : de la fureur à la dangerosité

La dangerosité est devenue aujourd'hui un critère essentiel de classement des individus dont les malades mentaux, mais aussi les délinquants, font largement les frais. Ce concept crée un espace nouveau où crime et trouble mental, médecine et justice, punition, prévention et soin, asile et prison enfin, tendent à se fondre suivant une logique nouvelle qui est celle de la gestion des risques. Le rapport des sujets-citoyens à l'État en est transformé en un sens qui renvoie au pouvoir de normalisation défini par Michel Foucault. Cette journée d'études se propose de revenir sur l'émergence relativement récente de cette idée.

Si l'occurrence date du xx^e siècle (1969), le concept émerge à la fin du xix^e siècle, aux confins du droit et de la médecine, face à une justice qui à partir des années 1880 se détourne de la morale spiritualiste de la faute pour s'attacher à la protection de la société — la défense sociale — individualisant les peines en fonction de critères psychologiques. C'est dans ce contexte que l'on propose de nouvelles formes d'hôpitaux-prison, que l'on discute des articles 18 et 19 de la loi de 1838 sur l'internement d'office et que les médecins-experts sont requis par les cours d'assises pour estimer l'anormalité et la dangerosité des délinquants, dans le cadre de conceptions médicales qui insistent sur les déterminismes biologiques et la dégénérescence.

Pourtant l'idée d'un danger potentiel de la folie, ou d'une violence inhérente à la folie, n'est pas nouvelle. Elle est contenue dans un terme très ancien, la fureur, d'origine également médicale et juridique qui au contraire disparaît au cours du xix^e siècle.

L'objectif de cette journée d'études est de cerner les logiques qui président au passage de la fureur à la dangerosité et les traductions institutionnelles qu'elles autorisent tant du côté de la médecine que de celui de la justice.

Les malades dans l'institution psychiatrique au XX^e siècle

L'histoire des malades internés ne tient qu'une place réduite dans une historiographie française plutôt centrée sur la description d'un ordre asilaire uniforme et travaillant surtout à partir du discours médical. Les recherches des dernières années, qu'elles portent sur le XIX^e ou sur le XX^e siècles, montrent l'intérêt d'une approche qui s'intéresse plus attentive à cette histoire des sujets internés. Les archives des hôpitaux et des institutions psychiatriques, qui ont été essentiellement exploitées pour décrire le quotidien de l'ordre asilaire et les processus d'internements, pourraient être revisités en ce sens.

Sans exclure a priori d'autres sources qui se révéleraient pertinentes pour dire la place des malades dans les institutions psychiatriques, on sera donc particulièrement attentif aux archives hospitalières dans le cadre de cette journée prospective. Quelques entrées thématiques peuvent être avancées. Tout d'abord celle de l'évolution des modalités d'expression des malades dans l'institution (art-thérapie, groupes de paroles, journaux hospitaliers, correspondances et écrits, etc.). Puis celle de l'attitude médicale face à la parole des malades (interprétation, transcription). Enfin celle des modes d'intégration des malades au fonctionnement de l'institution. Si la deuxième moitié du XX^e siècle s'impose logiquement pour décrire ce dernier

Du front à l'asile. Expériences de la folie de la Grande Guerre aux années vingt.

Comment l'asile a-t-il traversé la Grande guerre ? Est-il possible de parler de l'expérience des soldats internés durant le conflit et parfois pour de longues années ? L'historiographie la plus récente et la mémoire professionnelle, insistant toutes deux sur le rôle majeur de la Seconde Guerre mondiale comme matrice de la révolution psychiatrique du XXe siècle, ces questions portant sur la période précédente sont pour l'essentiel restées incongrues ou inopérantes.

Cette journée d'études prospective propose d'interroger la place de la Grande guerre dans cette histoire en s'ouvrant aux autres disciplines, aux problématiques issues de l'historiographie portant sur le premier conflit mondial, et en se nourrissant des travaux des historiens anglo-saxons et allemands qui montrent pour d'autres pays européens comment la Grande guerre a pu contribuer à transformer les pratiques psychiatriques et les conceptions scientifiques, le vécu des sujets et leur place dans l'institution. Sans privilégier une source en particulier, il s'agira donc au cours de cette journée de travailler selon deux axes de recherche : l'expérience institutionnelle asilaire de la guerre et son impact dans l'entre-deux-guerres, la description de l'expérience individuelle et familiale de la folie du front à l'asile.